Le CESE a rendu ses préconisations sur le biomimétisme

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/09/2015

Saisine liée : LE BIOMIMÉTISME : S'INSPIRER DE LA NATURE POUR INNOVER DURABLEMENT

Présentation de l'avis par sa rapporteure: Patricia Ricard

Avis présenté par Mme Patricia Ricard au nom de la section de l'environnement, présidée par Mme Anne-Marie Ducroux.

Avec les interventions de **Gilles Boeuf**, conseiller scientifique auprès de la ministre de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie et d'Idriss Aberkane, professeur à Centrale-Supélec, chercheur à Polytechnique, chercheur affilié à Stanford et Ambassadeur de l'Unitwin/unesco pour la section "Systèmes Complexes".

Aller chercher l'inspiration dans la nature n'est pas une idée neuve. La pratique a été courante tout au long de l'histoire de l'humanité.

Mais **imiter la nature pour innover de façon durable, voilà une idée qui prend tout son sens au moment** où la France s'engage dans une transition à la fois énergétique et écologique. C'est cette ambition que porte le biomimétisme.

Il s'agit d'une démarche qui invite l'homme à puiser aux multiples sources d'inspiration que lui présente la nature, qu'il s'agisse des formes, des matériaux ou des écosystèmes. Il lui propose d'observer les solutions mises au point et perfectionnées tout au long de l'évolution par le vivant, afin de les reproduire d'une manière qui facilite la résolution des problèmes des sociétés humaines et leur permette de satisfaire leurs propres besoins, tout en limitant la consommation de matières et d'énergie. Le biomimétisme se veut un outil au service du développement durable.

Dans les domaines scientifiques, techniques ou industriels le champ des applications du biomimétisme est vaste et varié : de l'agriculture à l'industrie en passant par l'architecture, les perspectives en matière d'innovation, de création d'activités économiques et d'emplois semblent prometteuses. S'il existe d'ores et déjà un cadre à l'innovation qui inclut une dimension environnementale en Europe comme en France, ainsi qu'un certain nombre d'outils mis à la disposition des acteurs économiques et dont le biomimétisme pourrait bénéficier, les freins à son expansion demeurent. Le présent avis a pour vocation de proposer des solutions pour les lever et aller plus loin.

L'avis est adopté à l'unanimité avec 164 votes "pour" sur 164 votants.

La rapporteure, **Patricia Ricard**, est présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard. Personnalité qualifiée au CESE, elle est Vice-Présidente de la section de l'environnement et membre de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

© - copyright CESE - Octobre 2026